

Le 20 décembre 2016

15, Promenade Saint-Paul
30130 Saint-Paulet-de-Caisson
tél. 04 66 39 17 66
commune-st-paulet@wanadoo.fr

M. DI MARZIO Lello
592 Route de Valbonne
30130 Saint Paulet de Caisson

Objet : Réponse à votre courrier du 7 décembre 2016
Nos réfs : CS/ee/1579-2016

Monsieur,

Tout comme vous je regrette et dénonce cette détérioration de cette fresque que vous avez commandée et financée.

Je ne peux que vous invitez à contacter Chouet'Déco pour qu'il puisse reprendre Fanny. Le coût sera supporté par la mairie.

J'interviendrai lors du prochain conseil d'école sur ce sujet qui pour moi doit rester mineur.

Cela n'excuse en rien l'acte et l'esprit presque « intégriste » d'une bienveillance intellectuelle qui ne serait avoir un esprit ouvert au monde.

J'inviterai certains parents à avoir le sens de la dérision et le respect du travail d'un artiste. Que serions-nous sans cet esprit laïque...

Faudrait-il détruire le tableau de « l'origine du monde » de Gustave Courbet, casser les sculptures romaines de femmes et d'hommes nus, habiller le christ qui est à demi nu sur la croix...

Vous pouvez compter sur le conseil municipal et moi-même pour qu'à Saint Paulet de Caisson une minorité d'esprit fermé ne puisse entraver la qualité de vie de la commune.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Rien à vous

Christophe SERRE



Le maire,
Vice-Président du Conseil
Départemental du Gard